
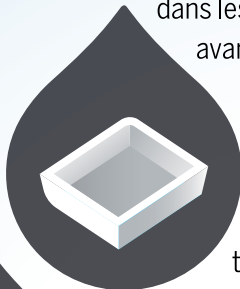


RÈGLES D'HYGIENE ET DE SÉCURITÉ

Hygiène



Les vêtements de travail, bottes, gants, casques et accessoires doivent être en parfait état de propreté. Il est souhaitable qu'ils ne soient utilisés que pour ces opérations. Il en est de même pour les matériels, outils et accessoires introduits dans les cuves des réservoirs : ils doivent être nettoyés et désinfectés avant chaque usage.



Un soin particulier doit être apporté aux tuyaux souples, embouts, lances, seaux, balais, raclettes, lampes (...) utilisés lors de l'opération d'entretien. Ces matériels doivent être stockés dans un endroit propre et n'être utilisés que pour ce type d'opération.



L'opérateur enfle les bottes le plus près possible de la cuve.

Un pédiluve doit également être installé au plus près de la cuve. Dans la pratique, il est souvent installé en bas de l'échelle dans le bâtiment d'exploitation. Ce pédiluve, qui est une simple cuvette, contient de l'hypochlorite de sodium dilué à 10% (eau de javel) ou une solution désinfectante commerciale diluée dans de l'eau.



Les opérateurs ne doivent pas manger, boire et fumer dans le réservoir.

Le personnel porteur de maladies transmissibles par voie hydrique ne doit pas intervenir dans les réservoirs (exemple : gastro-entérites).

Sécurité



Afin d'accéder à la cuve, les opérateurs se mettent en sécurité.

En plus des équipements de protection individuels, un détecteur de chlore gazeux et d'oxygène ainsi qu'un masque à gaz, un harnais et une ligne de vie peuvent s'avérer nécessaire.

Ventiler ou laisser s'aérer la cuve environ 20 minutes et vérifier l'efficacité de cette aération avant de pénétrer dans la cuve.

l'entretien des réservoirs d'eau potable

OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES AU NETTOYAGE

La procédure débute par la vidange de(s) la cuve(s) du réservoir, l'équipement du personnel, la ventilation de la cuve et la mise en place du matériel nécessaire.

L'état de la structure de l'ouvrage (béton, revêtement intérieur, étanchéité du plafond, présence de fissures), des équipements immergés (crépines, canalisations, flotteurs, échelle d'accès au fond de la cuve, points d'ancrage) et des protections sur les ventilations sont vérifiés.



OPÉRATIONS POST NETTOYAGE

Contrôle de la qualité de l'eau

Après tranquillisation de l'eau pendant 6 heures au minimum, il est souhaitable d'effectuer des prélèvements sur un ou plusieurs points afin de vérifier la qualité de l'eau. Une analyse de type D1 est conseillée.

Carnet sanitaire

Consigner dans le carnet sanitaire les opérations réalisées.

GUIDE TECHNIQUE

Guide ASTEE « nettoyage et désinfection des réservoirs »

EN SAVOIR + sur www.astee.org

BONNE